Image not found or type unknown

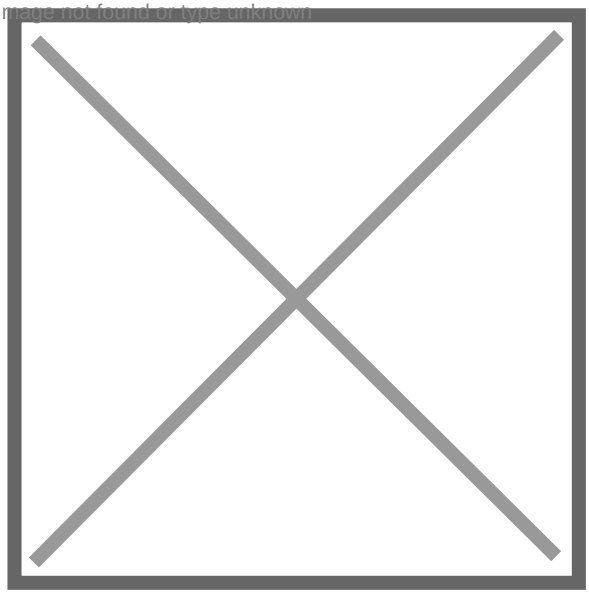

Partie commune dans cave de copropriete

Par **cricrilivia**, le **29/11/2008** à **15:21**

bonjour
J'habite dans une copropriete et avec d'autres proprietaires nous souhaitons transformer une partie commune d'une cave en local à moto. On m'a parlé de peinture antifeu, porte coupe feu et ventillation adaptée. Je souhaiterais connaitre les articles de loi concernat cette renovation. Ou du moins ou trouver ces articles de loi.
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **29/11/2008** à **18:40**

Bonjour,

Avant toute chose, il vous faut l'aval de la co-propriété, donc vous demanderez à votre syndic, via le président de votre conseil syndical, de mettre cette question à l'ordre du jour de votre prochaine assemblée générale. Vous ne pouvez ni ne devez entreprendre quoi que ce soit sans un vote de l'assemblée générale.

Par **cricrilivia**, le **29/11/2008** à **23:53**

Je sais tout cela. D'ailleur avant de presenter le dossier en assemblée generale je souhaitais avoir plus de détail pour que devant l'assemblee generale je sois capable de repondre à un maximum de questions. En fait j'en ai deja parlé au syndic et c'est lui qui m'a conseillé de monter un dossier le plus complet possible avant de le presenter au assemblee generale.

Merci de votre aide

Par **Tisuisse**, le **30/11/2008** à **00:04**

Donc, dans cette hypothèse, les plus à même de vous renseigner sur ces points sont... les pompiers. Et oui !

Par **cricrilivia**, le **30/11/2008** à **12:21**

bonjour;
merci je vais aller leur demander et je vous tiens au courant.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés